COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule, la chaleur s'intensifie dans les classes : vague de signalements sur le Registre Santé et Sécurité au Travail dans le département.

Météo France annonce une vigilance canicule avec, en Côte d'or, une moyenne de 37° ce mardi 1er juillet (avec des pics à 39° et 40° dans les zones urbaines).
L'OMS montre, dans une étude, que la température de 30°C est un seuil d'alerte et que le risque d'accidents de travail augmente une fois ce degré atteint.

Comprenez notre vive inquiétude avec une prévision météorologique qui anticipe une température extérieure de 40 degrés. Les conditions de travail des enseignant·es, des AESH et des élèves vont devenir extrêmes cette semaine. Leur santé pourra en être impactée. C'est pourquoi les représentant·es des personnels de la FSU-SNUipp 21 souhaitent vous alerter.

Depuis le 27 juin, 36 signalements ont été recensés sur le registre santé sécurité travail à ce jour concernant les conditions de travail dans les écoles primaire du département en lien avec la chaleur excessive.

Ces signalements portent notamment sur :
- des problèmes de bâti inadapté face aux fortes chaleurs, 34 à 35 degrés relevés dans les classes.
- peu de climatisations portables
- un manque de ventilateurs ou autre système de ventilation dans les classes
- pas de salle « rafraîchissante »

Face à des températures atteignant jusqu'à 35°C dans certaines classes, il devient impératif d'interroger la Rectrice sur la cohérence entre les exigences de travail que l'on demande aux agent·es et les conditions réelles sur le terrain.

Nous appelons donc les autorités compétentes à prendre des mesures d'urgence, à réfléchir à des aménagements adaptés et à assurer la santé et la sécurité des élèves comme des personnels.

La FSU-SNUipp21 appelle les pouvoirs publics à prendre ces enjeux climatiques au sérieux et à agir sans délai pour garantir un environnement de travail sûr et respectueux.

Dijon, le 1er juillet 2025